

Le Conseil de quartier Centre s'est réuni le mardi 24 juin, dans les salons de la mairie, sous la présidence de Madame Maribel AVILES-CORONA.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Thierry ATLAN, Stéphanie BARRÉ-PIERREL, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Mylène DIBATISTA

Invités collège élus : Renaud LERUDE

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anne GESTIN, Bertrand MARTIN, Mickael RANDOT, Zohra ZOUAOUI

Pour le collège des habitants : Mireille DAPOIGNY, Nacera PHILIPPE, Laurence RUFFION, Mohand SERRAYE

Excusés : Philippe BOURIACHI, Frank-Eric BAUM, Cécilia CORTES, Catherine MUNROOP, Sylvie GRISON, Mohamed Amine HAJJOUNI

Absents : Ahmed HADJALI, Yann KERVENNAL

20 personnes étaient présentes dans le public.

Madame Maribel AVILES-CORONA ouvre la séance à 19h10.

Le compte-rendu du Conseil de quartier du 25 mars 2025 est approuvé par les membres présents.

1. Echanges avec Madame la Maire, Imène Souid

Extraits de l'intervention de Madame la Maire (seul le prononcé fait foi)

« Bonjour à tous, je suis très heureuse d'être avec vous ce soir. J'ai beaucoup de respect et de reconnaissance pour tous ceux qui, comme vous s'engagent, pour faire vivre la démocratie de proximité dans leur ville et dans leur quartier.

La démocratie de proximité est à mon sens essentielle à la vie d'une commune. J'y suis très attachée. Elle s'exerce à Orly de plusieurs manières :

- Sous la forme de concertations sur les grands projets qui vont structurer notre ville. Les habitants donnent leur avis, leur envie, partagent leurs craintes. Si ces remarques s'insèrent dans le cadre de l'intérêt général, nous les étudions et parfois nous faisons évoluer nos projets. C'est le cas par exemple du projet Pasteur près du Parc Méliès. C'est aussi le cas ici dans ce quartier pour le projet du parc de l'oiseau puis du Parc des Saules.
- Sous forme d'instances : je pense particulièrement au conseil d'enfants qui est très engagé et à qui on doit par exemple l'animation de la rue aux enfants, au conseil des seniors, au conseil de la culture, au conseil de la vie associative et bien entendu aux conseils de quartiers. J'y ajoute les rendez-vous urbains.

Les conseils de quartiers sont un lieu d'information sous forme de boucle vertueuse. Les présidents des conseils de quartiers vous informent des actions prises dans votre quartier et vous en retour, leur donnez votre ressenti, faites remonter les demandes ou les remarques des habitants. Ensemble vous contribuez à rendre la ville meilleure.

Ce soir, c'est le dernier rendez-vous plénier de votre conseil de quartiers. Septembre débute la campagne électorale. Par mesure de précaution, j'ai préféré suspendre les réunions pendant cette période. Pour autant, votre travail ne s'arrête pas ce soir. Nous avons besoin de vous jusqu'à la fin de votre mandat.

Ce soir, va vous être présenté un bref bilan des actions menées ensemble pour votre cadre de vie dans votre quartier.

Vous le savez, ce quartier évolue. C'est un quartier plein de vie, là où sont rassemblés de très nombreux équipements publics au bénéfice de la population, notamment le centre social qui réunit les familles et la jeunesse...

Avant de vous laisser aborder l'ordre du jour, je voudrais annoncer une bonne nouvelle : la Région Ile de France participera financièrement au projet de réhabilitation de la Résidence du Nouvelet. C'est une bonne nouvelle pour les habitants de ce quartier.

Dans votre secteur, le vivre ensemble est au cœur de nos préoccupations.

Le vivre ensemble passe par les animations au sein de votre quartier mais aussi par la propreté et la tranquillité publique.

Nous sommes, sachez-le, très attentifs à la propreté et nous essayons d'être le plus réactifs possible. Reste une question centrale qui, à mon sens, est celle de la citoyenneté et du civisme. Si nous enlevons un dépôt sauvage à 15h et qu'une personne en dépose un nouveau à 15h30, le passant se dit que la ville ne fait rien.

Je vous encourage, en tant que conseiller de quartier, à interpeler vos voisins et même les passants pour être acteurs de la propreté de votre quartier et de votre ville. La propreté est l'affaire de tous.

Notre action pour la tranquillité publique va de pair avec celle sur la propreté. Notre dispositif de tranquillité publique repose sur deux pieds : la médiation sociale et scolaire dont les effets sur notre ville sont reconnus de tous et la police municipale, police de proximité, qui va présenter son bilan après un an d'existence tout à l'heure.

Cet été, la programmation est riche ici comme ailleurs : il y en a pour tous, les enfants, les jeunes, les familles, les seniors.

Le vivre ensemble passe par la tranquillité publique. Notre dispositif repose sur deux pieds : la médiation sociale et scolaire dont les effets sur notre ville sont reconnus de tous et la police municipale, police de proximité, qui va présenter son bilan après un an d'existence tout à l'heure.

Maribel Aviles Corona, dont je salue l'insatiable travail de terrain, vous présentera plus en détail les actions menées par vous au sein de ce conseil.

Je n'oublie pas le travail considérable et admirable des associations.

Voilà, je n'irai pas plus loin. Je vous propose d'échanger. »

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : Au sujet des travaux de la régie des eaux, la période des travaux est annoncée du 19 juin jusqu'à septembre, peut-on avoir	Mme Aviles-Corona répond qu'on essaiera de donner des précisions de calendrier. M. Serraye, habitant de la rue Emile Zola, fait part de son expérience de ces mêmes travaux dans sa rue. L'entreprise est arrangeante

des informations du calendrier des interventions plus précises.	<p>pour les livraisons, et la rue n'est jamais totalement bloquée permettant l'accès à son domicile.</p> <p>Mise à jour le 29-07 : depuis le début des travaux, il s'avère que des éléments non prévus sont apparus : le réseau d'eau potable est en mauvais état et nécessite d'être refait alors que cela n'était pas prévu initialement. De plus, le réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées est également en mauvais état. Une réunion sur place est prévue dans les prochains jours afin de voir comment tout cela est traité et de recalculer le planning des interventions.</p> <p>L'entreprise Serpollet reste disponible auprès des riverains pour trouver des solutions afin de faciliter l'accès aux maisons.</p>
Public, habitant rue Emile Zola, avec les travaux, il est parfois difficile de stationner, est-il possible d'avoir de la souplesse sur la verbalisation ?	Mme la Maire répond qu'il y a une certaine indulgence dans les quartiers en travaux, sauf si le stationnement représente un danger.
Public : rue Simon, il y a des dépôts sauvages de manière régulière. Quel coût pour la collectivité ?	Mme la Maire informe que cela coûte cher. Les frais sont répartis entre les 5 villes du territoire.
<p>M. Randot : remercie la ville pour la tarification à Orly.</p> <p>- Quand est-il du prolongement du tramway T9 ?</p> <p>- Une mise en conformité des dos d'ânes est-elle programmée ?</p> <p>- Le Bois des Roses va-t-il être aménagé ?</p> <p>- Quels sont les jours de nettoyage de l'avenue des Martyrs de Chateaubriant ? Quid des plantations après les travaux sur l'avenue ?</p> <p>- De plus en plus de gens sont assis sur les murets au niveau de la CAF, pourrait-on installer un banc ? Les aménagements au parc du Grand Godet sont très bien.</p>	<p>- Au sujet du Tramway T9, le projet est bien présent, Mme la Maire en parle au préfet et à la région dès que l'occasion se présente. Les études ont été actées, il faut désormais maintenir la pression afin que l'état mette les moyens financiers.</p> <p>- La ville est vigilante sur les dos d'ânes</p> <p>- Il n'y a pas d'aménagements spécifiques prévus car la concertation avait acté que ce bois restait sauvage. La ville poursuit la surveillance des arbres. Les seuls aménagements réalisés sont l'accès au bois avec l'escalier et la rampe.</p> <p>- Réponse de la direction Cadre de vie : de manière générale, toutes les rues sont nettoyées chaque semaine. Cependant le service est contraint de s'adapter aux circonstances et/ou événements qui nécessitent parfois un renforcement sur certaines rues et/ou zones. Pour rappel, il y a 3 tournées sur l'ensemble de la ville comme cela a été expliqué précédemment en Conseil de quartier.</p> <p>- Mme la Maire rappelle que le sujet des bancs est complexe avec des personnes qui y sont favorables et d'autres beaucoup moins. La demande est remontée auprès de la direction Cadre de vie.</p>

M. Dapoigny informe que la travaux rue Ernest de la Tour se sont bien passés. Concernant l'application mobile de la ville d'Orly, elle l'utilise pour signaler les dépôts sauvages, alors qu'on est renvoyé vers l'EPT. Est-ce que le transfert ne peut pas être automatisé.	Mme la Maire rappelle qu'effectivement la gestion des déchets relève de la compétence de l'EPT Grand-Orly Seine-Bièvre. Les signalements sont systématiquement transférés à l'EPT et une réponse est apportée à l'usager.
A. Gestin : question de l'accessibilité PMR de l'ensemble des arrêts de bus 183 pour se rendre au métro 14 qui est accessible. Aujourd'hui le trajet pour se rendre à la gare Saint-Lazare est très long car les arrêts de bus de sont pas adaptés.	Mme la Maire partage cette demande, et rappelle également que la ville a bataillé afin qu'un parking provisoire à proximité de la gare Thiais-Orly soit installé.
Public : est-il possible de mettre la rue Jean Jaurès et la rue de la Paix en sens unique ? Le dos d'âne est très « plat », les véhicules passent très vite dans une zone pavillonnaire, il y a beaucoup d'enfants et d'animaux.	Mme la Maire au sujet de la circulation informe qu'une étude de circulation est en cours sur l'ensemble du territoire. Il y a nécessité d'œuvrer collectivement pour proposer des aménagements qui répondent de manière globale au besoin de l'ensemble de la ville.
R. Charles-Elie-Nelson souhaite des informations concernant l'arrêt de bus place Gaston Viens	M. Aviles-Corona informe qu'un arrêt de bus sera installé après les travaux de la régie publique de l'eau.

2. Bilan de l'action de la police municipale

S. Baranton, cheffe de la police municipale présente le bilan de l'action de la police municipale depuis un an.

Les locaux de la police municipale, situés au 3 avenue Adrien Raynal à Orly.

Les services techniques ont effectué des travaux dans les locaux de l'ancien poste de la Police Nationale, afin de le rendre fonctionnel en permettant d'accueillir les agents de la Police Municipale et rendre un service public de qualité dans l'intérêt général.

L'inauguration a eu lieu le 19 décembre 2024 et une ouverture au public le 23 décembre 2024.

Informations concernant la police municipale :

📞 01.48.90.21.65

Accueil ouvert :

- Lundi de 9h30 à 12h ;
- Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h

Amplitude horaire de la police municipale

- Lundi 8h-18h
- Du mardi au vendredi 8h-22h
- Week-end et jours fériés selon nécessités de service.

Composition du service :

- 6 Policiers Municipaux (PM) comprenant la Direction (chef/adjoint),
- 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Matériel : Cinémomètre (appareil de mesure à la vitesse), Ethylotest (appareil de dépistage d'alcoolémie), Test salivaire (dépistage de drogue), Appareil d'identification ICAD (animaux domestiques), Caméra individuelle (en commande), Appareil PVE / RADIO / TEL, Ordinateurs à disposition salle de rédaction (logiciel LOGITUD).

Véhicules :

- 3 véhicules : 2 sérigraphiés PM (DACIA DUSTER, SKODA KAROQ) et 1 sérigraphié ASVP (DACIA DOKKER), 5 vélos dont 2 à assistance électrique.

Armement :

- Pistolet semi-automatique de type Glock (PSA), Flash-ball, Pistolet à impulsion électrique (PIE), Bâton de défense télescopique (BDT), Tonfa, Gail (100 ml et 300 ml).

Bilan 2025 de la Police Municipale d'Orly pour assurer la sécurité au quotidien et améliorer la qualité de vie dans notre ville, par vidéoprotection ou sur le terrain :

- 1104 appels ;
- 659 accueils du public (rdv personnalisé, restitution fourrière, information) ;
- 56 gestions des objets trouvés ;
- 1814 interventions (assistance à personne ou services municipaux ou keolis, accident, incendie, rixe, fuite d'eau, squat, dispersion de protagonistes, différend voie publique, anomalie voirie, décès à domicile, dégradation, élagage, IPM, brûlage à l'air libre, vente à la sauvette, vol à l'arraché, agression, affichage sauvage, dépôt sauvage, incivilités, nuisances, occupation illégale du domaine public, vol de véhicule ou pièce, animal en divagation, signalement application) ;
- 15 rapports de mise à disposition auprès de l'Officier de Police Judiciaire ;
- 7831 verbalisations (stationnement gênant, zone bleue, infraction au code de la route) ;
- 347 mise en fourrières (stat gênant, incendié, accidenté, abusif + 7 jours) ;
- 9 procès-verbaux (non-respect des arrêtés municipaux – R610-5 CP + PV vitesse) ;
- 46 sécurisations des manifestations organisées par la ville d'Orly ;
- 760 sécurisations aux abords des établissements scolaires ;
- 1 Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Bilan 2025 des actions de sensibilisation menées de la Police Municipale d'Orly

Rue aux enfants : Initiation à la mobilité douce

Interventions dans les écoles élémentaires sur différents thèmes (école Jean Moulin, école du Centre) :

- Danger sur les réseaux sociaux ;
- Harcèlement scolaire ;
- Permis piétons.

Accueil de loisirs Adrienne Bolland

- Echanges avec les enfants sur le métier de la Police Municipale

Intervention à destination des seniors (Résidence autonomie Méliès) en collaboration avec la Police Nationale : Vol par ruse.

Bilan 2025 du CSU de la Police Municipale d'Orly (De Mars 2024 à Mai 2025)

2024 – 127 réquisitions judiciaires

2024 – 1609 vidéoverbalisations

2025 – 58 réquisitions judiciaires

2025 – 1127 vidéoverbalisations

Soit : 185 réquisitions judiciaires traitées

Soit : 2733 vidéoverbalisations

Informations utiles

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous pouvez désormais via le site de la ville d'Orly remplir le formulaire dédié ou vous présenter dans les locaux de la Police Municipale pour transmettre votre demande.

Des passages réguliers seront alors effectués au regard des éléments communiqués vous serez contacté, en cas de nécessité (fuite d'eau, intrusion..).

ATTENTION !

Evitez de signaler votre absence sur les réseaux sociaux, informez votre voisinage, et transmettez les clés de votre véhicule, afin qu'il puisse être déplacé.

Stationnement zone bleue (1h30 selon le code de la route)

Un disque réglementaire de stationnement doit être apposé sur le tableau de bord du véhicule et ce de manière visible. Exception : zone limitée à 3h pour les salles Gilbert Becaud. Des arrêts minutes sont également à votre disposition (même principe).

Rendez-vous personnalisé : la Police Municipale vous reçoit sur rendez-vous, afin d'échanger avec vous sur vos problématiques et/ou sujets vous posant question. En lien avec la Police Nationale et le Point d'accès au droit.

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Serraye remercie la police municipale pour le nombre d'interventions réalisées en un an alors qu'il manque 4 agents. Si on téléphone en dehors des horaires d'ouverture, les appels sont-ils transférés vers la police nationale ? Peut-on envoyer des mails plutôt que téléphoner ?	S. Baranton informe que chaque intervention est déclenchée par une demande (appel téléphonique, signalement, ...). En cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la police municipale, il faut contacter directement la police nationale. S. Baranton rappelle que pour des urgences, il faut téléphoner et non pas envoyer un courriel.
R. Charles-Elie-Nelson remercie par la Police municipale pour ses interventions dans les écoles. Elle souligne que sur de nombreux établissements scolaires des problèmes d'incivilité de la part des parents sont constatées. Il faut également de la sensibilisation.	
R. Lerude demande quels seront les futurs horaires lorsque l'équipe sera au complet ?	S. Baranton répond que c'est prématuré pour le moment. L'organisation se fera le moment venu.
M. Randot demande où en est le projet de pédibus qui avait été évoqué il y a quelques années ?	S. Barré-Pierrel explique qu'effectivement ce projet avait été travaillé avec le Conseil d'école. La ville est prête à apporter un appui mais il faut trouver des parents volontaires.
Public : rue Alfred de Musset, il y a des pétards, des mobylettes toutes les nuits, ça devient invivable.	S. Baranton rappelle qu'il faut appeler la police nationale (17).

3. Orly, ville ambassadrice du don d'organes

Intervention de Madame Stéphanie Barré-Pierrel, adjointe au Maire en charge de la santé, prévention et de Monsieur Jacques Frajman, secrétaire général de l'association Fibroses Pulmonaires France

Le 6 février, le Conseil municipal a adopté la charte Ville ambassadrice du don d'organes avec le collectif « Greffes + », une organisation dédiée à la promotion du don d'organes en France.

Le don d'organes permet de sauver des vies, mais il reste insuffisamment répandu. Chaque jour, 2 à 3 personnes meurent en France faute d'organes.

Actuellement, bien que plus de 80% des Français se disent favorables au don d'organes, moins de la moitié en ont discuté avec leurs proches, ce qui rend souvent difficile le respect de leur volonté après leur décès. Avec la signature de la charte « Ville ambassadrice du don d'organes » la Ville est encouragée à installer des panneaux « rubans verts, Ville ambassadrice du don d'organes » en entrée de ville, à mener des campagnes d'informations locales. Un lieu de recueil avec la plantation « d'un arbre de vie », sera créé en remerciements aux donneurs et à leurs proches, pour afficher l'engagement de la ville tout au long de l'année.

Madame Barré Pierrel souligne également que la vie d'Orly a souhaité s'inscrire dans cette démarche dès la sollicitation de M. Frajman. Orly est une ville solidaire. Cette démarche s'inscrit au cœur des actions de la ville en matière de prévention et de santé, en rappelant notamment que la ville a reçu le label Commune Donneur Or pour son engagement en faveur du don du sang. Il ne s'agit pas de faire la promotion de don d'organes, mais la promotion d'en parler autour de soi.



Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : existe-t-il une limite d'âge pour faire don de ses organes	J. Frajman répond qu'il n'y a pas de limites d'âge, c'est le corps médical qui décide.
M. Serraye fait part de l'expérience de sa femme qui est infirmière à l'hôpital Henri Mondor en soins intensifs. C'est souvent un drame pour les familles au moment du décès, et les familles ont de nombreuses craintes. En parler avant, c'est une bonne solution.	

4. Les actions de votre Conseil de quartier

Mme Aviles-Corona propose un court bilan, non exhaustif, des actions du Conseil de quartier depuis 2020 qui a réuni 23 Conseillers des collèges acteurs socio-économiques et habitants pour participer aux 15 réunions de Conseils de quartiers.

Plusieurs commissions/groupes de travail ont été créés afin d'organiser le travail des conseillers :

De 2020 à 2022

Solidarité, entraide, fêtes
Environnement, entretien, mobilité

De 2022 à 2025

Le devenir du parc canin
Cadre de vie
Les visites de quartier avec les conseillers

a. Développer l'offre résidentielle

Depuis 2020, de nouvelles constructions ont vu le jour dans le quartier Centre, à l'instar de la résidence Simone de Beauvoir, livrée en 2020 qui accueille une maison de santé et 57 logement locatifs sociaux dans le cadre de la ZAC Pierre au Prêtre.

D'autres constructions sont sorties de terre ces dernières années, et même très récemment avec la livraison des immeubles La Villa des Erables en mai, et des Balcons de Chateaubriant en décembre dernier.

Avec ces nouvelles constructions il s'agit pour la ville d'Orly d'encourager l'offre résidentielle avec plusieurs types d'habitats proposés.

Avec le nouveau projet de renouvellement urbain dans le secteur Racine, il s'agit aussi d'amplifier la mixité sociale à l'échelle de la ville et de chaque quartier, de renouveler qualitativement l'habitat, de développer la trame verte par les espaces publics et les espaces privés et d'offrir des locaux plus qualitatifs aux commerces et locaux d'activités du quartier.

De nouvelles constructions verront le jour dans les prochaines années sur le secteur Racine.

Par ailleurs, l'installation des ascenseurs à Noyer Grenot permet d'apporter un meilleur confort de vie aux habitants des immeubles. La création de ces ascenseurs, mis en service en novembre 2023, est une opération de Valophis dans le cadre de sa politique « ascenseurs pour tous ».

b. Des engagements autour d'un cadre de vie meilleur

La rénovation du réseau d'eau potable avec la Régie Eau Seine et Bièvre

Au quartier Centre en particulier, des travaux sont en cours pour remplacer le réseau vétuste qui a nécessité plusieurs interventions d'urgence en raison de ruptures de canalisation.

De plus, ces travaux permettront une future connexion avec le réseau d'eau de la Ville de Paris qui se trouve à Orly

Nouveaux massifs fleuris et Bois des Roses

Au précédent Conseil de quartier, il a été question des espaces verts du quartier, notamment de leur entretien et gestion. Nous ne revenons pas sur ces questions mais je tenais à souligner que ces dernières années, embellissement et création de nouveaux massifs fleuris ont permis de végétaliser le quartier Centre. Avec les températures élevées et les vagues de chaleur plus précoces et plus longues, c'est un enjeu essentiel pour le cadre de vie de créer des espaces végétalisés dans la ville afin de rafraîchir l'air. Le Bois des Roses, dont la rampe d'accès a été refaite est d'ailleurs un véritable îlot de fraîcheur en cas de forte chaleur et un espace favorable au développement et la préservation de la biodiversité.

Les massifs fleuris : Angle de la rue Paul Vaillant Couturier et avenue de la Paix, avenue Adrien Raynal (en face du centre administratif), rue Pierre Corneille (en face de l'école maternelle Noyer Grenot), rue Alfred de Musset et Square (fleurissement et mur végétal).

c. Lien social, implication du Conseil de quartier.

Parcs canins

Après avoir expérimenté un premier parc canin pendant 2 ans, le nouveau parc canin au Centre administratif s'est installé depuis plusieurs mois pour permettre aux chiens d'avoir un espace sécurisé pour se dégourdir les pattes.

Distributions gratuites de fleurs bisannuelles (4 éditions) à l'initiative du Conseil de quartier Centre, avec intervention de Grand-Orly Seine Bièvre et pour cette dernière édition en 2025, un nettoyage citoyen, en partenariat avec le lycée A. Guillaumin, les centres de loisirs, le conseil d'enfants, le centre social a été mis en œuvre. Nous serons amenés à multiplier ces opérations de nettoyage citoyen.

Rue aux enfants

La 2e édition en 2024, s'est tenue au quartier Centre, autour du Square Alfred de Musset à l'initiative du conseil d'enfants. Pendant un après-midi petits et grands ont pu profiter d'un espace sans véhicules motorisés afin de participer à différentes activités.

Intervenants, Questions/remarques		Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : au sujet du Bois des Roses, souhaite rappeler que les habitants se sont battus pour conserver ce bois.		
N. Philippe fait part des désagréments causés par les rats.		M. Aviles-Corona confirme qu'il y a des rats car il y a beaucoup de travaux qui les dérangent. Des dératisations régulières sont organisées de manière concertée avec les partenaires.
Public : il serait souhaitable d'avoir un parc canin dans le quartier Est également.		
Public : il n'y aura plus de distributions de plantes bisannuelles ? c'était une bonne initiative.		M. Aviles Corona rappelle qu'il s'agit d'une idée de M. Randot il y a quelques années. Cependant, la Ville plante de plus en plus de plantes vivaces et il n'y a plus de plantes bisannuelles arrachées (de moins en moins). La dernière initiative s'est tenue cette année et a été précédée d'un ramassage citoyen qui en appelle d'autres.



5. Orly sous le soleil 2025 : un été d'animations pour tous

Comme chaque année, la ville propose des animations et des sorties pour les plus petits, comme pour les plus âgés afin de permettre aux orlysiens de profiter pleinement de l'été.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la ville.

Fin de la réunion : 21h30